2300764



BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



Direction de l'information légale et administrative DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE 26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

> www.dila.premier-ministre.gouv.fr www.journal-officiel.gouv.fr

Annonces diverses

ORPEA

Société anonyme au capital social de 80 867 313,75 € ayant son siège social 12 rue Jean Jaurès, 92813 Puteaux Cedex, France 401 251 566 RCS Nanterre (la « Société » ou « ORPEA S.A. »)

Avis des Administrateurs Judiciaires d'ORPEA S.A. aux parties affectées par le projet de plan de sauvegarde accélérée (Article R. 626-55 du Code de commerce)

Par jugement du 24 mars 2023, le Tribunal de commerce spécialisé de Nanterre a décidé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde accélérée à l'égard de la Société et a notamment désigné :

- la SELARL FHB, prise en la personne de Maître Hélène Bourbouloux, dont le domicile professionnel est sis au 176, avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine (92200); et
- la SELARL AJRS, prise en la personne de Maître Thibaut Martinat, dont le domicile professionnel est sis au 3, avenue de Madrid à Neuilly-sur-Seine (92200),

en qualité d'administrateurs judiciaires de la Société avec mission de surveillance (les « **Administrateurs Judiciaires** »).

A l'appui de la demande d'ouverture de la procédure de sauvegarde accélérée, la Société a établi et soumis au Tribunal un projet de plan de sauvegarde accélérée.

1) Parties affectées par le projet de plan de sauvegarde accélérée

Par la présente, conformément aux dispositions de l'article R. 626-55 du Code de commerce, les Administrateurs Judiciaires avisent les titulaires de créances et de droits nés antérieurement à la date du jugement d'ouverture de la procédure de sauvegarde accélérée à l'égard de la Société qu'ils sont des parties affectées par le projet de plan de sauvegarde accélérée et qu'elles sont en conséquence membres d'une classe (les « **Parties Affectées** »), en application de l'article L. 626-30 du Code de commerce :

Les porteurs de *Schuldscheindarlehen*, pour les financements suivants :

	Référence	Descriptif
1	766G - SCHULDSCHEIN 6.5 ME - 2014	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) d'un montant en principal de 6.500.000 euros arrivant à échéance le 25 juillet 2024 conclu le 22 juillet 2014 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale Frankfurt Branch, succursale de Société Générale S.A. Paris, en qualité de Prêteur, arrangé par Société Générale et BNP Paribas S.A
2	798 - SCHULDSCHEIN 40 ME - 2015	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) conclu le 13 avril 2015 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale Frankfurt Branch, succursale de Société Générale S.A. Paris, en qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 40.000.000 euros arrivant à échéance le 17 avril 2023, arrangé par Société Générale
3	824G - SCHULDSCHEIN 2M E - 2015	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) d'un montant en principal de 2.000.000 euros arrivant à échéance le 21 juillet 2023 conclu le 15 juillet 2015 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale Frankfurt Branch, succursale de Société Générale S.A. Paris, en qualité de Prêteur, arrangé par Landesbank Hessen-Thüringen Girozentrale, BNP Paribas et Société Générale
4	961E - SCHULDSCHEIN 79.5 ME - 2016	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) conclu le 30 juin 2016 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale Frankfurt Branch, succursale de Société Générale S.A. Paris, en qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 79.500.000 euros arrivant à échéance le 5 juillet 2023, arrangé par Société Générale et BNP Paribas

	Référence	Descriptif
5	961F - SCHULDSCHEIN 20 ME - 2016	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) conclu le 30 juin 2016 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale Frankfurt Branch, succursale de Société Générale S.A. Paris, en qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 20.000.000 euros arrivant à échéance le 5 juillet 2023, arrangé par Société Générale et BNP Paribas
6	1195 - SCHULDSCHEIN 11 ME - 2017	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) conclu le 30 juin 2017 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale Frankfurt Branch, succursale de Société Générale S.A. Paris, en qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 11.000.000 euros arrivant à échéance le 5 juillet 2024, arrangé par Société Générale, Raiffeisen Bank International AG et BNP Paribas
7	1196 - SCHULDSCHEIN 18 ME - 2017	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) conclu le 30 juin 2017 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale Frankfurt Branch, succursale de Société Générale S.A. Paris, en qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 18.000.000 euros arrivant à échéance le 7 juillet 2025, arrangé par Société Générale, Raiffeisen Bank International AG et BNP Paribas
8	1197 - SCHULDSCHEIN 15 ME - 2017	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) conclu le 30 juin 2017 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale Frankfurt Branch, succursale de Société Générale S.A. Paris, en qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 15.000.000 euros arrivant à échéance le 7 juillet 2027, arrangé par Société Générale, Raiffeisen Bank International AG et BNP Paribas
9	1198 - SCHULDSCHEIN 20 ME - 2017	Contrat de prêt (Schuldschein) conclu le 30 juin 2017 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale Frankfurt Branch, succursale de Société Générale S.A. Paris, en qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 20.000.000 euros arrivant à échéance le 5 juillet 2027, arrangé par Société Générale, Raiffeisen Bank International AG et BNP Paribas
10	1302 - SCHULDSCHEIN 18 ME - 2018	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) conclu le 30 janvier 2018 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale Frankfurt Branch, succursale de Société Générale S.A. Paris, en qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 18.000.000 euros arrivant à échéance le 5 juillet 2023, arrangé par Société Générale
11	1456- SCHULDSCHEIN 40 ME - 2018	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) conclu le 20 juillet 2018 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale Frankfurt Branch, succursale de Société Générale S.A. Paris, en qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 40.000.000 euros arrivant à échéance le 25 juillet 2024, arrangé par BNP PARIBAS, ING et Société Générale
12	1457 - SCHULDSCHEIN 10 ME - 2018	Contrat de prêt (Schuldschein) d'un montant en principal de 10.000.000 euros arrivant à échéance le 25 juillet 2024 conclu le 20 juillet 2018 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale S.A. Frankfurt Branch, su ccursale de Société Générale Paris, en qualité de Prêteur, arrangé par BNP Paribas, ING et Société Générale
13	1458 - SCHULDSCHEIN 48 ME - 2018	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) conclu le 20 juillet 2018 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale S.A. Frankfurt Branch, succursale de Société Générale S.A. Paris, en qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 48.000.000 euros arrivant à échéance le 25 juillet 2025, arrangé par BNP PARIBAS, ING et Société Générale
14	1459 - SCHULDSCHEIN 35 ME - 2018	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) conclu le 20 juillet 2018 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale Frankfurt Branch, succursale de Société Générale S.A. Paris, en qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 35.000.000 euros arrivant à échéance le 25 juillet 2025, arrangé par BNP PARIBAS, ING et Société Générale
15	1460 - SCHULDSCHEIN 37.5 ME -2018	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) conclu le 20 juillet 2018 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale Frankfurt Branch, succursale de Société Générale S.A. Paris, en qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 37.500.000 euros arrivant à échéance le 25 juillet 2023, arrangé par BNP PARIBAS, ING et Société Générale

	Référence	Descriptif
	1461 - SCHULDSCHEIN 165 ME -2018	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) conclu le 20 juillet 2018 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale S.A. Frankfurt Branch, succursale de Société Générale Paris, en qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 165.000.000 euros arrivant à échéance le 25 juillet 2023, arrangé par BNP Paribas, ING et Société Générale
	1703 - SCHULDSCHEIN 115.5 ME -2019	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) d'un montant en principal de 115.500.000 euros arrivant à échéance le 22 juillet 2024 conclu le 17 juillet 2019 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale S.A. Frankfurt Branch, succursale de Société Générale Paris, en qualité de Prêteur, arrangé par BNP Paribas, LBBW et Société Générale
	1704 - SCHULDSCHEIN 4.5 ME -2019	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) d'un montant en principal de 4.500.000 euros arrivant à échéance le 22 juillet 2024 conclu le 17 juillet 2019 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale S.A. Frankfurt Branch, succursale de Société Générale Paris, en qualité de Prêteur, arrangé par BNP Paribas, LBBW et Société Générale
19	1705 - SCHULDSCHEIN 20 ME -2019	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) d'un montant en principal de 20.000.000 euros arrivant à échéance le 22 juillet 2026 conclu le 17 juillet 2019 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale S.A. Frankfurt Branch, succursale de Société Générale Paris, en qualité de Prêteur, arrangé par BNP Paribas, LBBW et Société Générale
20	1706 - SCHULDSCHEIN 10 ME -2019	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) d'un montant en principal de 10.000.000 euros arrivant à échéance le 22 juillet 2027 conclu le 17 juillet 2019 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale S.A. Frankfurt Branch, succursale de Société Générale Paris, en qualité de Prêteur, arrangé par BNP Paribas, LBBW et Société Générale
21	1707 - SCHULDSCHEIN 10 ME -2019	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) d'un montant en principal de 10.000.000 euros arrivant à échéance le 20 juillet 2029 conclu le 17 juillet 2019 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale S.A. Frankfurt Branch, succursale de Société Générale Paris, en qualité de Prêteur, arrangé par BNP Paribas, LBBW et Société Générale
22	1744 - SCHULDSCHEIN 40 ME - 2019	Contrat de prêt (Schuldschein) conclu le 02 décembre 2019 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale Frankfurt Branch, succursale de Société Générale S.A. Paris, en qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 40.000.000 euros arrivant à échéance le 22 juillet 2024, arrangé par BNP PARIBAS, LBBW et Société Générale
23	1746 - SCHULDSCHEIN 55 ME - 2019	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) conclu le 10 décembre 2019 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale Frankfurt Branch, succursale de Société Générale S.A. Paris, en qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 55.000.000 euros arrivant à échéance le 22 juillet 2026, arrangé par BNP Paribas, LBBW et Société Générale
24	1932- SCHULDCHEIN 16 ME - 2020	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) d'un montant en principal de 16.000.000 euros arrivant à échéance le 15 juillet 2025 conclu le 10 juillet 2020 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale S.A. Frankfurt Branch, succursale de Société Générale Paris, en qualité de Prêteur, arrangé par BBVA, BNP Paribas et Société Générale
	1936 - SCHULDCHEIN 148 M€ - 2020	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) d'un montant en principal de 148.000.000 euros arrivant à échéance le 30 juillet 2025 conclu le 28 juillet 2020 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale S.A. Frankfurt Branch, succursale de Société Générale Paris, en qualité de Prêteur, arrangé par BBVA, BNP Paribas et Société Générale
26	1937 - SCHULDCHEIN 5 M€ - 2020	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) d'un montant en principal de 5.000.000 euros arrivant à échéance le 30 juillet 2026 conclu le 28 juillet 2020 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale S.A. Frankfurt Branch, succursale de Société Générale Paris, en qualité de Prêteur, arrangé par BBVA, BNP Paribas et Société Générale

	Référence	Descriptif
27	1938 - SCHULDCHEIN 5 M€ - 2020	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) d'un montant en principal de 5.000.000 euros arrivant à échéance le 30 juillet 2027 conclu le 28 juillet 2020 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale S.A. Frankfurt Branch, succursale de Société Générale Paris, en qualité de Prêteur, arrangé par BBVA, BNP Paribas et Société Générale
28	1939 - SCHULDCHEIN 10 M€ - 2020	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) d'un montant en principal de 10.000.000 euros arrivant à échéance le 30 juillet 2027 conclu le 28 juillet 2020 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale S.A. Frankfurt Branch, succursale de Société Générale Paris, en qualité de Prêteur, arrangé par BBVA, BNP Paribas et Société Générale
29	1996 -SSD 30 ME - 2021	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) conclu le 12 février 2021 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Agricultural Bank of China (Luxembourg) S.A., en qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 30.000.000 euros arrivant à échéance le 17 février 2026
30	2013 - SSD 270 ME - 2021	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) d'un montant en principal de 270.000.000 euros arrivant à échéance le 5 juillet 2026 conclu le 1 ^{er} juillet 2021 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale S.A. Frankfurt Branch, succursale de Société Générale Paris, en qualité de Prêteur, arrangé par BNP Paribas, Raiffeisen International AG, Société Générale et UniCredit Bank AG
31	2014 - SSD 12 ME – 2021	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) d'un montant en principal de 12.000.000 euros arrivant à échéance le 5 juillet 2026 conclu le 1 ^{er} juillet 2021 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale S.A. Frankfurt Branch, succursale de Société Générale Paris, en qualité de Prêteur, arrangé par BNP Paribas, Raiffeisen Bank International AG, Société Générale et UniCredit Bank AG
32	2015 - SSD 32.5 ME – 2021	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) conclu le 1 ^{er} juillet 2021 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale Frankfurt Branch, succursale de Société Générale S.A. Paris, en qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 32.500.000 euros arrivant à échéance le 5 juillet 2025, arrangé par BNP PARIBAS Raif feisen Bank International, Société Générale et UniCredit Bank AG
33	2016 - SSD 32.5 ME - 2021	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) conclu le 1 ^{er} juillet 2021 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale Frankfurt Branch, succursale de Société Générale S.A. Paris, en qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 32.500.000 euros arrivant à échéance le 5 juillet 2028, arrangé par BNP PARIBAS Raiffeisen Bank International, Société Générale et UniCredit Bank AG
34	2017 - SSD 48 ME - 2021	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) conclu le 1 ^{er} juillet 2021 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale Frankfurt Branch, succursale de Société Générale S.A. Paris, en qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 48.000.000 euros arrivant à échéance le 5 juillet 2028, arrangé par BNP PARIBAS, Raiffeisen Bank International AG, Société Générale et Unicrédit Bank AG
35	2067 - SSD 50 ME - 2022	Contrat de prêt (<i>Schuldschein</i>) conclu le 10 janvier 2022 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur, et Société Générale Frankfurt Branch, succursale de Société Générale S.A. Paris, en qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 50.000.000 euros arrivant à échéance le 5 janvier 2027, arrangé par BNP Paribas et Société Générale

Les porteurs de *Namensschuldverschreibung*, pour les financements suivants:

	Référence	Descriptif
36		Certificat de Titre Nominatif (Registered Note) et Modalités du Titre Nominatif
	2019	(Registered Note) relatif au NSV (Namensschuldverschreibung) conclu le 31 juillet 2019 entre ORPEA S.A. en qualité d'Emetteur et Société Générale S.A.
		Frankfurt Branch en qualité de Porteur, d'un montant en principal de 50.000.000
		euros, portant intérêt au taux de 2,50 % l'an et venant à échéance le 31 juillet 2031
37	1839- NSV 40 ME -	Certificat de Titre Nominatif (Registered Note) et Modalités du Titre Nominatif
	2020	(Registered Note) relatif au NSV (Namensschuldverschreibung) conclu le 20 avril
		2020 entre ORPEA S.A. en qualité d'Emetteur et Société Générale S.A. Frankfurt

Référence	Descriptif
	Branch en qualité de Porteur, d'un montant en principal de 40.000.000 euros, portant intérêt au taux de 2,85 % l'an et venant à échéance le 20 avril 2035

Les prêteurs bancaires pour les crédits suivants :

	Référence	Descriptif
38	1038 - EB 45ME -	Contrat de crédit bilatéral en date du 8 décembre 2016 entre ORPEA S.A., en
	2016	qualité d'Emprunteur, et Banco de Sabadell, en qualité de Prêteur, d'un montant
20	1266 ED 2016E	en principal de 45.000.000 euros et venant à échéance le 11 décembre 2023
39	1366 - EB 20ME -	Contrat de crédit bilatéral en date du 1 ^{er} juin 2018 entre ORPEA S.A., en qualité
	2018 (Tranche A)	d'Emprunteur, et BANK OF CHINA Ltd., succursale de Paris, en qualité de Prêteur, d'un montanten principal de 50.000.000 euros et venant à échéance le 31
		mai 2024
40	1582 - EB 15 ME -	Contrat de crédit bilatéral en date du 9 janvier 2019 entre ORPEA S.A., en qualité
	2019	d'Emprunteur, et KBC BANK, succursale française en qualité de Prêteur, d'un
		montant en principal de 15.000.000 euros et venant à échéance le 18 janvier 2024
41	1842 - EB 40 ME -	Contrat de crédit bilatéral en date du 27 avril 2020 tel que modifié au titre d'un
	2020	avenant n°1 en date du 14 novembre 2022 entre ORPEA S.A., en qualité
		d'Emprunteur, et HSBC France, en qualité de Prêteur, d'un montant en principal
		de 40.000.000 euros et venant à échéance le 27 avril 2026
42		Contrat de crédit bilatéral en date du 16 septembre 2020 entre ORPEA S.A., en
	2020	qualité d'Emprunteur, et BANCO DO BRASIL AG - FRENCH BRANCH, en
		qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 10.000.000 euros et venant à échéance le 18 septembre 2023
43	1990 - EB 100 ME -	Contrat de crédit bilatéral en date du 22 décembre 2020 tel que modifié au titre
43	2020	d'un avenant n°1 en date du 3 décembre 2021 entre ORPEA SA, en qualité
	2020	d'Emprunteur, et ING BANK N.V., succursale française, en qualité de Prêteur
		d'un montant en principal de 100.000.000 euros et venant à échéance le 20
		décembre 2022 et reportée le 25 mars 2023 par jugement du Tribunal de commerce
		de Nanterre en date du 20 décembre 2022
44	2006 - EB 50 ME -	Contrat de crédit bilatéral en date du 12 mai 2021 entre ORPEA S.A., en qualité
	2021	d'Emprunteur, et Unicredit Bank AG, en qualité de Prêteur, d'un montant en
1.5	2000 FR 45 MF	principal de 50.000.000 euros et venant à échéance le 12 mai 2026
45		Contrat de crédit bilatéral en date du 21 juin 2021 entre ORPEA S.A., en qualité
	2021	d'Emprunteur, et Bpifrance, en qualité de Prêteur, d'un montant en principal de 15.000.000 euros et venant à échéance le 31 juillet 2025
46	2049 - LC 30 ME -	Contrat d'ouverture de crédit en date du 22 octobre 2021 entre ORPEA S.A., en
70	2021 - T6	qualité d'Emprunteur, et HSBC Continental Europe, en qualité de Prêteur, d'un
	-0-1 10	montant en principal de 30.000.000 euros et venant à échéance le 22 octobre 2024
47	2057 - EB 30 ME -	Contrat de crédit bilatéral en date du 25 novembre 2021 entre ORPEA S.A., en
	2021	qualité d'Emprunteur, et Arkea Banque Entreprises et Institutionnels, en qualité
		de Prêteur, d'un montant en principal de 30.000.000 euros et venant à échéance le
		25 novembre 2029
48	2087 - EB 700 ME -	Contrat de crédits syndiqué en date du 13 juin 2022 entre ORPEA S.A., en
	2022 tranche A1	qualité d'Emprunteur et les Prêteurs Initiaux (sous réserve des éventuelles
		cessions intervenues depuis), d'un montant en principal de 700.000.000 euros et
		venant à échéance le 31 décembre 2023, avec option d'extension de 6 mois
49	2088 - EB 600 ME -	supplémentaires exerçable par ORPEA S.A. Contrat de crédits syndiqué en date du 13 juin 2022 entre ORPEA S.A., en
49	2022-tranches A2	qualité d'Emprunteur et les Prêteurs Initiaux (sous réserve des éventuelles
	+A3	cessions intervenues depuis), d'un montant en principal de 600.000.000 euros
	1130	(400.000.000 euros au titre de la Tranche A2 et 200.000.000 au titre de la
		Tranche A3) et venant à échéance le 31 décembre 2025
50	2089 - EB 200 ME -	Contrat de crédits syndiqué en date du 13 juin 2022 entre ORPEA S.A., en
	2022-tranche A4	qualité d'Emprunteur et les Prêteurs Initiaux (sous réserve des éventuelles

	Référence	Descriptif
		cessions intervenues depuis), d'un montant en principal de 200.000.000 euros et venant à échéance le 30 juin 2023, avec option d'extension de 6 mois supplémentaires exerçable par ORPEA S.A.
51	2090 - EB 227 447 266 E - 2022-tranche B	Contrat de crédits syndiqué en date du 13 juin 2022 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur et les Prêteurs Initiaux (sous réserve des éventuelles cessions intervenues depuis), d'un montant en principal de 227.447.266,19 euros et venant à échéance le 31 décembre 2025
52	2091 - EB 1500 ME - 2022-tranche C1	Contrat de crédits syndiqué en date du 13 juin 2022 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur et les Prêteurs Initiaux (sous réserve des éventuelles cessions intervenues depuis), d'un montant en principal de 1.258.504.582,23 euros et venant à échéance le 31 décembre 2026
53	2091 - EB 1500 ME - 2022- tranche C2	Contrat de crédits syndiqué en date du 13 juin 2022 entre ORPEA S.A., en qualité d'Emprunteur et les Prêteurs Initiaux (sous réserve des éventuelles cessions intervenues depuis), d'un montant en principal de 241.495.417,77 euros et venant à échéance le 31 décembre 2026

Les porteurs d'obligations simples pour les émissions suivantes :

	Référence	Descriptif
54	1306 - EO 400 ME -	Obligations émises par ORPEA S.A. le 8 mars 2018 d'un montant en principal de
	2018	400.000.000 euros portant intérêt au taux de 2,625 % l'an et venant à échéance le
		10 mars 2025, identifiées sous le code ISIN FR0013322187
55	2000 - EO 500 ME -	Obligations émises par ORPEA S.A. le 1 ^{er} avril 2021 d'un montant en principal de
	2021	500.000.000 € portant intérêt au taux de 2,00 % l'an et venant à échéance le 1 °
		avril 2028, identifiées sous le code ISIN FR0014002O10

Les porteurs d'obligations Euro PP pour les émissions suivantes :

	Référence	Descriptif
56	578 - EO 90 ME - 2012	Obligations émises par ORPEA S.A. le 4 décembre 2012 d'un montant en principal de 90.000.000 euros portant intérêt au taux de 5,25 % l'an et venant à échéance le 4 décembre 2026, identifiées sous le code ISIN FR0011365634
57	841A - EO 20ME - 2015	Obligations émises par ORPEA S.A. le 22 décembre 2015 d'un montant en principal de 20.000.000 euros portant intérêt au taux de 2,568 % l'an et venant à échéance le 22 décembre 2022 reportée le 25 mars 2023 par jugement du Tribunal de commerce de Nanterre en date du 12 janvier 2023, identifiées sous le code ISIN FR0013080173
58	841B - EO 6 ME - 2015	Obligations émises par ORPEA S.A. le 22 décembre 2015 d'un montant en principal de 6.000.000 euros portant intérêt au taux de 3,144 % l'an et venant à échéance le 22 décembre 2025, identifiées sous le code ISIN FR0013080207
59	841C - EO 13 ME - 2015	Obligations émises par ORPEA S.A. le 7 mars 2016 d'un montant en principal de 13.000.000 euros portant intérêt au taux de 3,144 % l'an et venant à échéance le 22 décembre 2025, assimilées aux obligations émises par ORPEA S.A. le 22 décembre 2015 d'un montant en principal de 6.000.000 euros portant intérêt au taux de 3,144 % et venant à échéance le 22 décembre 2025, identifiées sous le code ISIN FR0013080207
60	1113 - EO 50 ME - 2017	Obligations émises par ORPEA S.A. le 6 mars 2017 d'un montant en principal de 50.000.000 euros portant intérêt au taux de 2,30 % l'an et venant à échéance le 6 mars 2025, identifiées sous le code ISIN FR0013240827
61	1119 - EO 150 ME - 2017	Obligations émises par ORPEA S.A. le 3 juillet 2017 d'un montant en principal de 150.000.000 € portant intérêt au taux de 2,13 % l'an et venant à échéance le 3 juillet 2024, identifiées sous le code ISIN FR0013262987

	Référence	Descriptif
62	1231 - EO 63 ME -	Obligations émises par ORPEA S.A. le 12 décembre 2017 d'un montant en
	2017	principal de 63.000.000 € portant intérêt au taux de 2,20 % l'an et venant à
		échéance le 15 décembre 2024, identifiées sous le code ISIN FR0013301942
63	1942 - EO 40 ME -	Obligations émises par ORPEA S.A. le 6 août 2020 d'un montant en principal de
	2020	40.000.000 euros à taux variable venant à échéance le 11 août 2032, identifiées
		sous le code ISIN FR0013481660
64	1968 - EO 77 ME -	Obligations émises par ORPEA S.A. le 30 novembre 2020 d'un montant en
	2020	principal de 77.000.000 euros portant intérêt au taux de 2,564 % l'an et venant à
		échéance le 30 novembre 2027, identifiées sous le code ISIN FR0014000T41
65	1983 - EO 60 ME -	Obligations émises par ORPEA S.A. le 18 décembre 2020 d'un montant en
	2020	principal de 60.000.000 euros portant intérêt au taux de 2,77 % l'an et venant à
		échéance le 18 décembre 2028, identifiées sous le code ISIN FR00140011S0
66	1984 - EO 15 ME -	Obligations émises par ORPEA S.A. le 18 décembre 2020 d'un montant en
	2020	principal de 15.000.000 euros portant intérêt au taux de 3,07 % l'an et venant à
		échéance le 18 décembre 2030, identifiées sous le code ISIN FR00140011R2
67	2007 - EO 60 ME -	Obligations émises par ORPEA S.A. le 3 juin 2021 d'un montant en principal de
	2021	60.000.000 euros portant intérêt au taux de 2,75 % l'an et venant à échéance le 3
		juin 2033, identifiées sous le code ISIN FR0014003P42
68	2036 - EO 48 ME -	Obligations émises par ORPEA S.A. le 9 août 2021 d'un montant en principal de
	2021	48.000.000 euros à taux fixe / taux variable et venant à échéance le 9 ao ût 2029,
		identifiées sous le code ISIN FR0014004Y16
69	2056 - EO 37.5 ME -	Obligations émises par ORPEA S.A. le 25 novembre 2021 d'un montant en
	2021	principal de 37.500.000 euros portant intérêt au taux de 3,00 % l'an et venant à
		échéance le 25 novembre 2041, identifiées sous le code ISIN FR0014006MC2

Les porteurs d'OCEANE de l'émission suivante :

	Référence	Descriptif
7	0 1607 - EO - 500 ME -	OCEANE émises par ORPEA S.A. le 17 mai 2019 d'un montant en principal de
	2019	499.999.958,50 euros portant intérêt au taux de 0,375 % l'an et venant à échéance
		le 17 mai 2027, identifiées sous le code ISIN FR0013418795

La Direction Générale des Entreprises, pour les créances fiscales suivantes de la Société :

	Descriptif	
7	La créance de redressement d'impôt d'un montant de 4.356.102 euros consécutive à des procédures vérification antérieures à la date du jugement d'ouverture de la procédure de sauvegarde accélérée à l'ég de la Société au titre de créances de redressement fiscal de trois de ses filiales et dont ORPEA S.A. es débitrice en qualité de tête du groupe d'intégration fiscale ORPEA	ard
7	Toute créance éventuelle au titre de vérifications de comptabilité en cours au niveau d'ORPEA S.A. et certaines de ses filiales membres du groupe d'intégration fiscale ORPEA, née antérieurement à la date jugement d'ouverture de la procédure de sauvegarde accélérée à l'égard de la Société	
7	La créance de taxe sur les salaires née antérieurement à la date du jugement d'ouverture de la procédure sauvegarde accélérée à l'égard de la Société	e de

Les organismes de retraite complémentaire (Agircc — Arrco, prise en la personne de B2V Gestion en qualité d'institution chargée de procéder au recouvrement des sommes dues aux Agirc-Arrco), pour la part patronale des cotisations nées antérieurement à la date du jugement d'ouverture de la procédure de sauvegarde accélérée à l'égard de la Société

- Les organismes de complémentaire mutuelle et de prévoyance (MMA et AG2R) pour lesque ls Verlingue agit en qualité de courtier en charge du recouvrement, pour la part patronale des cotisations nées antérieurement à la date du jugement d'ouverture de la procédure de sauvegarde accélérée à l'égard de la Société
- <u>L'URSSAF</u>, d'une part pour la part patronale des cotisations sociales et, d'autre part pour les sommes dues au titre de la formation continue et la taxe d'apprentissage nées antérieurement à la date du jugement d'ouverture de la procédure de sauvegarde accélérée à l'égard de la Société
- La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, pour sa créance de restitution née antérieurement à la date du jugement d'ouverture de la procédure de sauvegarde accélérée à l'égard de la Société, soit un montant de 55,8 millions euros
- Les actionnaires de la Société

Il en résulte que les autres titulaires de créances et de droits nés antérieurement à la date du jugement d'ouverture de la procédure de sauvegarde accélérée à l'égard de la Société qui ne seraient pas expressément listés ci-dessus ne sont pas affectés par une telle procédure.

2) Communication des accords de subordination

Les Administrateurs Judiciaires invitent les Parties Affectées à leur faire connaître par retour de mail à l'adresse <u>orpea@fhbx.eu</u>, copie <u>orpea@is.kroll.com</u>, au plus tard dans un délai de 10 jours calendaires à compter de la publication du présent avis, l'existence de tout accord de subordination dont elles auraient connaissance et qui aurait été conclu avant le 24 mars 2023, accompagné de tous éléments justificatifs.

A défaut de communication d'un tel accord dans le délai susvisé, celui-ci sera inopposable à la procédure de sauvegarde accélérée, conformément aux articles L. 626-30 et R. 626-55 du Code de commerce.

3) Modalités de communication électronique avec les Administrateurs Judiciaires

Les Administrateurs Judiciaires informent les Parties Affectées que toute communication par voie électronique devra être adressée par courriel à l'adresse suivante: <u>orpea@fhbx.eu</u>, copie <u>orpea@is.kroll.com</u>.

Conformément à l'article R. 626-55 du Code de commerce, vaut consentement à la transmission par voie électronique l'utilisation de ces modalités de communication électronique.

Les administrateurs judiciaires de la Société :

- **SELARL FHB** (Maître Hélène Bourbouloux)
- **SELARL AJRS** (Maître Thibaut Martinat)